

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION
LOIS, RÉGLEMENTS ET INSTRUCTIONS
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 18 JUILLET 1889
AU 24 AVRIL 1890
NOTICES ET INVENTAIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION



X^e VOLUME



2913

VERSAILLES
CERF ET FILS, IMPRIMEURS DE LA PRÉFECTURE
59, RUE DUPLESSIS, 59

1890

B. 80
12 502

Sépultures anciennes à Auvers-sur-Oise.

Le SECRÉTAIRE donne lecture de la lettre suivante adressée à M. le Président de la Commission par M. TOUSSAINT, archéologue à *Osny*, par Pontoisé :

Je me suis rendu dimanche dernier à *Chaponval*, hameau d'*Auvers-sur-Oise*, afin d'entrer en possession, pour un jour ou deux seulement, du vase en terre dont je vous ai donné un léger croquis. Mon intention était de le faire photographier avec deux objets sortis des cercueils en plâtre. Mais, en arrivant, j'ai éprouvé une vive déception : le vase était devenu la propriété de M. Mureyre, de *Chaponval*, et n'était plus, comme auparavant, entre les mains de l'ouvrier qui l'avait trouvé. M. Mureyre doit m'en communiquer une reproduction par le dessin. Dès qu'elle me sera parvenue, je m'empresserai de vous l'envoyer.

Il y avait aussi un cercueil en plâtre, avec rainures verticales sur les parois longitudinales, particularité intéressante, que j'avais laissé en terre pour le faire enlever ultérieurement par occasion de voiture. J'avais l'intention de le proposer au Musée de Saint-Germain, mais des préparatifs de départ vinrent suspendre mes voyages à *Chaponval*. Dès lors, je ne fus pas sans inquiétude sur le sort réservé à ce cercueil. Cette inquiétude était bien inutile, car il a été sauvé par un propriétaire de *Chaponval*, nommé M. Biart, qui se promet de le remettre au Musée de Pontoise.

Ce monument n'a pu être enlevé d'un seul morceau; brisé,

en terre, comme la plupart des cercueils de cette matière qui remontent à une si haute antiquité, les différentes parties ont été recueillies soigneusement. J'ai remarqué que les rainures verticales sont larges et profondes d'environ un centimètre et existent sur les parois longitudinales intérieures à hauteur des épaules.

M. Biart a remarqué, paraît-il, l'existence de rainures semblables à hauteur des pieds. C'est le seul cercueil de ce genre, que j'aie rencontré jusqu'à présent.

Il est un second cercueil en plâtre sur lequel mon attention s'est portée et que j'ai fait mettre en lieu sûr, à Chaponval, jusqu'à ce que je sois fixé sur sa destination. La particularité intéressante qui le distingue des autres cercueils, c'est l'existence d'une cuvette dans laquelle reposait le crâne, au fond du cercueil. Je reviendrai plus tard sur cette particularité.

Les *Molières* font partie de cette longue suite de plateaux qui dominent l'Oise, de Pontoise au pays qui nous occupe, sur sa rive droite, et qui sont entrecoupés par les vallées de l'Hermitage et du Valhermay.

Le sol de ce champ de repos offre une légère inclinaison vers le sud. L'altitude peut atteindre 62 mètres au-dessus du niveau de la mer. Plusieurs fois, il a été rencontré des sépultures à cet endroit; leur faible profondeur favorisait cette rencontre et c'est ce qui explique la violation de celles que j'ai explorées récemment.

Les trois cercueils que j'ai fait découvrir dans mes premiers travaux étaient en plâtre.

1 ^{er} cercueil :	{	Long. 1 m., 90.	
		Larg. intérieure à la tête.	50 cent.
		— aux pieds	32 —
		Orient. : tête N. O.; pieds S. E.	
		Vase en mauvais état aux pieds.	
2 ^e cercueil :	{	Largeur intérieure à la tête.	52 cent.
		— aux pieds.	41 —
		Perle en verre.	
3 ^e cercueil :	{	1 m., 70 long.	
		Cure-oreille en bronze.	

D'autres sondages et fouilles m'ont fait découvrir de nombreux cercueils en plâtre ayant la même orientation, violés comme les précédents et ne renfermant aucun objet.

Néanmoins, ces recherches ayant amené l'indication d'une

nouvelle nécropole franque, qui allait tomber dans l'oubli, ont eu pour résultat principal la découverte de deux cercueils en plâtre, uniques, je crois, et dont la conservation est désormais assurée.